



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 2 avril 2025,

L'an deux mil vingt-cinq, deux avril à 18h00, le conseil d'administration du CCAS de Champagnier, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Florent CHOLAT, Président du CCAS sauf pour l'examen du Compte Financier Unique pour lequel M. SOUCHE a assuré la présidence.

Membres en exercice : 9
Membres présents : 6
Nombre de pouvoirs : 0
Membres votants : 6

Date de convocation : 27 mars 2025

Présents : Florent CHOLAT, Jean Paul JULIEN, Hervé ALOTTO, Chantal BRUN, Céline GELAS, Danièle MOUREN

Absents : Carole ANDRIES, Christine CAVARRETTA, Gérard DOUGNON,
Secrétaire de séance : Danièle MOUREN

DCCAS2025_004 : Finances - Présentation et vote du budget primitif 2025

Monsieur CHOLAT Florent, Président, présente et commente le budget primitif du centre communal d'action sociale pour l'exercice 2025.

Le budget primitif 2025 de fonctionnement est proposé en dépenses comme en recettes pour la somme de **34 700,92 €**.

Après en avoir débattu, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- De voter le budget primitif tel que présenté.

MODALITÉS DE VOTE : 6 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT
Président de séance

Danièle MOUREN
Secrétaire de séance



Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le : 11 AVR. 2025
Publié : 11 AVR. 2025